

2^e année licence droit
Cours de A à K

FINANCES PUBLIQUES



Durée de l'épreuve : 1 heure.

Répondez aux quatre questions suivantes, chacune des réponses étant notée sur cinq :

1ère question: en quoi consiste la méthode dite des "quatre temps budgétaires" ?

2ème question: à quoi servent les lois de finances rectificatives ?

3ème question: pourquoi et comment la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) a-t-elle réformé les autorisations de programme ?

4ème question: sur quels points porte le contrôle du comptable public en matière d'exécution des dépenses publiques ?

Documentation autorisée durant l'épreuve: aucune